

Directive 97/23/CE**Mots clés :** Norme**Référence directive :****Accepté par le CLAP :****27/01/2005****Sujet :** Nouvelle approche - Publication au CEN des normes de conception/fabrication (récipients, tuyauteries ou chaudières)**Question :** Quel format doit-on respecter pour la publication des normes de conception/fabrication (série EN 13445 pour les récipients, série EN 13480 pour les tuyauteries, séries EN 12952 et EN 12953 pour les chaudières) et leurs amendements ?**Réponse :**

Des dispositions particulières ont été adoptées par le Bureau Technique du CEN (doc BT N 5103) pour ces 3 séries de normes du fait de leur complexité et de leur volume : elles portent d'une part sur les règles de structure et de rédaction (numérotation des tableaux et des figures, numéro de version) et d'autre part sur la publication des 3 versions linguistiques (disposition page à page).

Ces dispositions ont été adoptées pour la publication des premières éditions des normes (2002). Elles s'appliquent également aux amendements. Voir aussi fiche CLAP 4.

Modifications par rapport à la précédente version adoptée : Indication du format utilisé dans les normes déjà publiées.